

## Formation référent de site de compostage partagé

Formation certifiante selon le référentiel de formation P-GProx

Attestation de Référent de site et de validation des modules délivrée à l'issue de la formation



RS11 + GC22



**Module RS11** : S'initier à la gestion domestique des déchets de jardin et déchets de cuisine : principes, techniques, pratiques

**Module GC22** : Mettre en œuvre une opération de compostage partagé (pied d'immeuble, quartier...)

Public



**Formation dédiée aux professionnels et aux particuliers qui souhaitent** acquérir les bases de la technique de compostage et participer à la gestion d'une placette de compostage partagée.

Particuliers, agents technique communaux...

**Aucun prérequis**

Durée



La formation est dispensée sur **une journée (7h)**

Effectif : 4 à 12 personnes



Programme



- Connaître les différentes solutions de prévention et gestion de proximité des biodéchets. Savoir pratiquer les techniques de gestion notamment par compostage

*(Module RS11 : programme détaillé sur la fiche de la formation Prévention et gestion de proximité des biodéchets)*

- Diagnostiquer le fonctionnement d'une installation et contribuer à son suivi ;
- Initier aux techniques d'animation et de communication
- Organiser la vie d'un site de compostage

### Modalités pédagogiques :

Travaux de groupes, travaux pratiques, visite de site, analyse d'échantillons et observation, apports théoriques.

**Validation de la formation** : Une évaluation est effectuée à la fin de la journée, avec un questionnaire à choix multiples de validation des acquis, une question ouverte, une étude de cas.

**Modalité de suivi et d'évaluation** : Feuille d'émargement, questionnaire de satisfaction.